

Bientôt un nouveau groupe dissident à l'Assemblée nationale ? LREM pourrait perdre sa majorité



Article rédigé par *RT France*, le 06 mars 2020

Source [RT France] Des marcheurs, déçus de l'utilisation du 49.3, envisagent de former un nouveau groupe à l'Assemblée. Avec le départ acté de deux députés pour les mêmes raisons, la majorité est plus que jamais fragilisée mais elle peut compter sur les élus MoDem.

Le 49.3 pourrait coûter à La République en Marche sa majorité absolue à l'Assemblée nationale. Selon une information de l'Opinion, plusieurs marcheurs, déçus du passage en force de la réforme des retraites par le gouvernement, envisagent de former un nouveau groupe dissident à l'Assemblée.

Deux députées, Delphine Bagarry (Alpes-de-Haute-Provence) et Albane Gaillot (Val-de-Marne) ont déjà acté leur départ du groupe majoritaire.

Delphine Bagarry, membre du Collectif social démocrate, déplore notamment que «l'enchaînement et la multiplicité des réformes précipitées ne laissent pas le temps de la concertation et obligent le recours aux ordonnances ou au 49-3 qui confèrent à l'exécutif une mainmise écartant de fait les parlementaires et les citoyennes de toute discussion ou amélioration».

Un autre élu, Hubert Julien-Laferrrière (Rhône), a pris ses distances en n'étant plus que «apparenté LREM». «Alors que depuis quinze mois le pays est, avec la crise des "gilets jaunes" puis la réforme des retraites, secoué par des mouvements sociaux d'une intensité rarement atteinte, je ne me résigne pas à laisser jeter à nouveau le discrédit sur le Parlement», a-t-il écrit dans un communiqué, ajoutant : «L'usage de l'article 49.3 de la Constitution par le premier ministre va attiser les tensions et aboutir à l'adoption d'une loi capitale sans vote et sans que les représentants de la nation aient pu débattre jusqu'au bout.»

En savoir plus sur RT France :

<https://francais.rt.com/france/72014-bientot-nouveau-groupe-dissident-assemblee-nationale-lrem-en-passe-per>